



Juillet 2016
N°85

Sur les traces du panda

LE JOURNAL DES DONATEURS DU WWF



© Y.-J. Ray-Millet / WWF

ÉDITO

ÉLOGE DES ESPACES PROTÉGÉS

L'aire protégée est un outil efficace pour faire face aux périls environnementaux.

Le Parc national des Monts Tumuc-Humac, au Brésil, le Parc amazonien de Guyane et le futur Corridor indigène de conservation du Suriname, tous les trois adjacents, couvriront ensemble une surface de 14 millions d'hectares. Ce sera là le plus grand bloc de forêt tropicale humide primaire non fragmenté à bénéficier d'un statut de protection, un atout pour réussir enfin à refouler l'orpaillage illégal, principale menace pesant sur cet écosystème si précieux.

En effet, le bouclier des Guyanes, une incroyable écorégion encore méconnue, constitue un important réservoir de biodiversité : plus de 3 000 vertébrés et 13 000 plantes y ont été recensés à ce jour. Le jaguar, la harpie, le coq de roche, la loutre géante, le tapir sont quelques unes des espèces emblématiques que l'on peut espérer y croiser. Surtout, avec un stock de milliards de tonnes de carbone séquestré dans sa végétation, le plateau des Guyanes est un puissant facteur de résilience au changement climatique.

En mer aussi.

Depuis sa création en 2002, le Sanctuaire Pelagos, vaste espace maritime au large de l'Italie, Monaco et la France, s'est avéré être une structure efficace pour mieux protéger les mammifères marins qui le fréquentent comme le rorqual commun, second plus grand animal sur notre planète. Le Sanctuaire Pelagos a notamment su réunir des équipes pluridisciplinaires et soutenir des programmes de recherche qui ont fait largement progresser l'état des connaissances sur les mammifères marins de Méditerranée.

Une étude récemment menée par le WWF permet ainsi de mieux appréhender la problématique du risque de collisions générées par le trafic maritime. Les conclusions de ces travaux vont maintenant déboucher sur des mesures de gestion pour réduire le taux de mortalité accidentelle élevé de ces animaux. Aidez le WWF à promouvoir la création de nouvelles aires protégées dans le monde et à accompagner leur gestion afin de multiplier nos chances de sauvegarder une planète vivante. Soutenez le WWF.

Amélie
Magnin

À LA UNE

SAUVEGARDONS LA FORÊT TROPICALE SUR LE PLATEAU DES GUYANES



Philippe Thibault
Chargé de programme
Amazonie française

Sur les Traces du Panda : Un réseau d'aires protégées va-t-il être mis en place sur le plateau des Guyanes ?

Philippe Thibault, Chargé de programme Amazonie française :

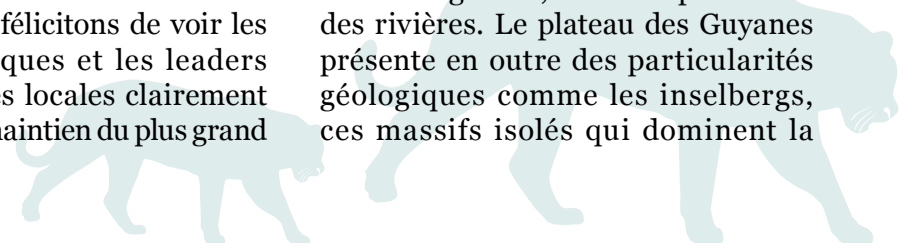
Nous l'espérons. Le Parc national des Monts Tumuc-Humac, au Brésil, et le Parc amazonien de Guyane (PAG) couvrent ensemble plus de 7 millions d'hectares, soit déjà la plus vaste étendue de forêt tropicale protégée au monde. Cette surface devrait prochainement être doublée. En effet, le Suriname voisin a annoncé la création d'un « corridor indigène de conservation » frontalier avec la Guyane. Cette aire protégée, s'insérera au sein d'une immense mosaïque de conservation rassemblant parcs nationaux, terres indigènes et zones de gestion durable dans les trois pays. Nous nous félicitons de voir les politiques publiques et les leaders des communautés locales clairement orientées vers le maintien du plus grand

Le WWF se mobilise en faveur d'un projet d'une importance majeure : protéger le plus grand bloc de forêt tropicale humide primaire encore quasiment intact.

bloc forestier tropical non fragmenté au monde. Il y a toutefois d'importants efforts nécessaires futurs à mener dans l'intégration régionale de ces aires protégées.

STP : Quelles richesses abrite la forêt tropicale guyanaise ?

P.T. : D'abord une biodiversité exceptionnelle dont nous ne pouvons à ce jour que soupçonner la richesse. Plus de 3 000 vertébrés et 13 000 plantes y ont déjà été recensées avec de surcroît un taux d'endémisme élevé. Je pourrais vous citer l'emblématique jaguar, le plus gros félin des Amériques, dont il reste moins de 50 000 représentants à l'état sauvage, le tapir, si utile pour disséminer les semences et permettre la régénération de la forêt, ou encore la loutre géante, efficace prédateur des rivières. Le plateau des Guyanes présente en outre des particularités géologiques comme les inselbergs, ces massifs isolés qui dominent la



forêt et accueillent une végétation tout à fait unique. La forêt rend également de précieux services écosystémiques comme la gestion du cycle de l'eau. Nulle part au monde il ne pleut autant que sur cette partie de l'Amazonie. La création d'une aire protégée au Suriname a d'ailleurs pour but premier d'assurer la préservation des ressources d'eau douce. Enfin, la forêt tropicale, véritable poumon vert de la planète, contribue à lutter contre le changement climatique en séquestrant des stocks considérables de carbone, plus d'un milliard de tonnes seulement pour le PAG par exemple.

STP : Quelles sont les menaces qui pèsent sur les forêts du plateau des Guyanes ?

P.T. : L'intégrité de ce massif forestier reste fragile. La croissance démographique et le développement de l'agriculture le long des fleuves, principales voies d'accès, ou la construction de routes et de grands barrages tel que celui de Petit Saut en Guyane, sont à l'origine d'un début de fragmentation de la forêt. Mais l'une des principales causes de la déforestation guyanaise demeure l'orpaillage, en grande partie illégal, qui entraîne un afflux de populations, facteur de fortes tensions sociales. En outre, les orpailleurs clandestins usent de méthodes d'amalgamation au mercure et polluent de manière systémique les cours d'eau en aval des zones minières ainsi que toutes les chaînes alimentaires associées. Nous sommes aussi préoccupés par le fait que le réchauffement climatique est très marqué dans cette partie du globe. Nous craignons que son impact sur la biodiversité soit brutal.

STP : Le WWF va-t-il accompagner la

création de ce vaste ensemble forestier protégé ?

PT : Bien entendu. Fermement engagé dans la lutte contre l'orpaillage illégal, le WWF a été le premier acteur à s'investir dans la conservation de la forêt du Plateau des Guyanes à l'échelle transfrontalière. Nous appuyons donc la création du Corridor indigène de conservation au Suriname qui devra répondre tant aux enjeux environnementaux qu'aux préoccupations des communautés locales. Nous apportons notre expérience pour en définir les missions et les règles de gestion, trouver des mécanismes de financement pérenne ou encore identifier des pistes de collaboration à l'échelle du plateau des Guyanes. Nous préconisons des mesures fortes pour éradiquer l'orpaillage illégal mais aussi pour promouvoir des alternatives favorisant un développement socio-économique qui ne génère que peu de déforestation : écotourisme, valorisation du patrimoine, soutien aux filières responsables... Une dimension majeure consiste à sensibiliser le public comme les décideurs sur la nécessité de préserver l'écosystème forestier au regard des équilibres climatiques. Une exposition voyage ainsi entre les Guyanes mais aussi à Paris et à Belém au Brésil afin d'encourager le plus grand nombre à s'approprier cette thématique. Enfin, nous allons mettre en place un observatoire de la déforestation, si possible à l'échelle des Guyanes, afin de calculer les enjeux liés aux pressions sur la forêt dont ceux de l'orpaillage illégal. Nous comptons aussi mobiliser les populations directement affectées par les impacts de la déforestation afin qu'elles prennent part aux actions qui concourent à préserver leurs forêts.

NULLE PART AU MONDE IL NE PLEUT AUTANT QUE SUR CETTE PARTIE DE L'AMAZONIE

EN BREF

SAUVONS LE PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ



Le WWF publie un rapport choc sur l'état de santé des joyaux naturels de notre planète

La moitié des 229 sites naturels inscrits au Patrimoine mondial de l'Humanité pour leur beauté naturelle, leur biodiversité, leurs caractéristiques géologiques ou écologiques exceptionnelles sont aujourd'hui menacés. En effet, des activités industrielles non durables et pourvoyeuses de profits à court-terme altèrent l'intégrité et la valeur inestimable de ces sites en dépit du haut statut de protection qui leur a été attribué par l'UNESCO.

Ainsi des concessions pétrolières sont-elles accordées à l'intérieur ou aux abords du célèbre Parc des Virunga, en Afrique. L'habitat des grands singes de Bornéo est amputé sous la pression des exploitants forestiers illégaux. Les chalutiers-usines qui croisent au large de la Mauritanie ont rompu le précieux équilibre écologique du banc d'Arguin. Ailleurs ce sont des barrages qui dégradent l'écologie de grands lacs, des routes qui fragmentent la forêt...

Dans le cadre de sa campagne *Saving our shared heritage*, le WWF exhorte les gouvernements à interdire toute activité industrielle pouvant impacter les sites du Patrimoine mondial et affecter le bien-être des populations locales. Les entreprises, et notamment les multinationales, sont invitées à se soumettre à de strictes normes en matière de responsabilité sociale et environnementale et les investisseurs à veiller à la soutenabilité des projets qu'ils financent.

Les sites inscrits au Patrimoine mondial occupent à peine 0,5 % de la surface de la Terre. Leur beauté et leur richesse ne sont pas leurs seuls atouts. Ils assurent aux 11 millions de personnes qui en dépendent des moyens de subsistance pérennes et permettent de renforcer la résilience aux catastrophes naturelles et climatiques. Ces sites ont donc vocation à être les moteurs d'un développement soutenable permettant à la fois de protéger leur valeur universelle, d'empêcher la surexploitation des ressources, de lutter contre la pauvreté et de fournir des bénéfices économiques ou écosystémiques pour tous et sur le long-terme.



LE SAVIEZ-VOUS ?

DES ANIMAUX DE LÉGENDE ? PAS SI SÛR

Rien ne laisse supposer que le yéti, primate humanoïde géant, ou le *Bigfoot*, son cousin canadien, n'aient jamais existé. Certains ont cru apercevoir le jackalope, ce lièvre porteur de cornes d'antilope qui nourrit l'imaginaire des petits américains. Il s'agit plus vraisemblablement de lapins affectés par un virus provoquant des tumeurs cylindriques sur la tête. Des serpents à deux ou trois têtes ont bien été observés mais ces reptiles, sujets de mutations génétiques rares, n'ont aucun lien avec l'hydre de Lerne qu'affronta Hercule.

Des fossiles laissent penser qu'une espèce unicorne a vécu il y a 30 000 ans. Elle aurait donc pu côtoyer l'Homme préhistorique. Est-ce là l'origine de la licorne évoquée dans des civilisations si diverses depuis la plus haute antiquité ? Loiseau géant mangeur d'hommes des légendes maoris de Nouvelle-Zélande a lui bel et bien existé. L'aigle de Haast, disparu il y a 1 000 ans, était un rapace de 3 m d'envergure, doté de serres puissantes et parfaitement capable de s'emparer d'un enfant.

On se souvient que Jason à la tête des Argonautes traversa les mers à la recherche de la Toison d'or d'un bélier ailé. Il aurait dû se rendre au Tibet où vit le takin doré pourvu d'une épaisse fourrure dorée qu'il enduit d'une substance huileuse pour se protéger de l'humidité la rendant ainsi

Certains animaux mythiques, rendus populaires par la littérature, ont réellement existé.



resplendissante au soleil. Ce bovidé d'une agilité hors du commun est aujourd'hui menacé par le braconnage.

Le kraken, capable de faire chavirer un navire, apparaît dans les légendes scandinaves avant que Jules Verne ne décrive avec minutie un monstre des mers semblable. Le calmar géant a depuis été observé dans son environnement naturel, à de grandes profondeurs. Il atteint 15 m de long et dispose de 10 tentacules. Au fond des abysses vit une espèce encore plus impressionnante, le calmar colossal.

Bien sûr, la fée clochette est née de l'imagination d'un écrivain. Mais lorsque fut découverte, dans la jungle du Costa-Rica, une minuscule guêpe d'un nouveau genre et pourvue de très fines ailes frangées, les scientifiques la baptisèrent illico du nom de la petite compagne de Peter Pan.

DES SOLUTIONS POUR ÉVITER LES COLLISIONS ENTRE NAVIRES ET MAMMIFÈRES MARINS

Le WWF préconise l'installation d'un système de prévention collaboratif sur les navires susceptibles d'entrer en collision avec les mammifères marins en Méditerranée.

La mer Méditerranée est un écosystème unique abritant une formidable biodiversité. Des populations riches et diversifiées de cétacés, différents de leurs congénères de l'océan atlantique, fréquentent ainsi le Sanctuaire Pelagos, première aire transfrontalière destinée à la protection des mammifères marins. Cet espace, situé entre la Corse, les Ligures et la Provence, est notamment privilégié par le rorqual commun, second plus grand animal sur notre planète, pour se nourrir et se reproduire.

Mais la Méditerranée doit faire face à de nombreux défis parmi lesquels l'accroissement continu du trafic maritime qui n'épargne pas le sanctuaire. Les collisions avec les navires représentent ainsi la première cause de mortalité non naturelle pour les grands cétacés. Entre 8 à 40 rorquals communs, essentiellement des juvéniles peu expérimentés, sont tués chaque année dans la seule Méditerranée Nord-Occidentale, ce qui est considérable pour cette population classée comme vulnérable.

Le WWF, partie prenante du Sanctuaire Pelagos depuis sa création, a donc entrepris d'étudier les caractéristiques du trafic maritime, très dense dans le périmètre du sanctuaire, et de mettre au point une méthode d'évaluation du risque de collision avec les cétacés. Ces travaux montrent d'abord que les probabilités de collision sont très élevées, probabilités qui seraient encore plus élevées si les mammifères marins ne disposaient pas d'une capacité d'esquive remarquable. Ensuite, le WWF est parvenu à établir l'occurrence de ce risque pour chacun des bateaux identifiés. Or, si plusieurs milliers de navires ont parcouru le sanctuaire Pelagos en 2014, un nombre assez réduit d'entre-eux concentre les enjeux de collision.

Ainsi seulement 29 navires, français ou italiens et presque tous dédiés au transport de passagers, les navettes entre la France et la Corse par exemple, génèrent 30 % des probabilités de collision au sein du sanctuaire Pelagos. Et moins d'une centaine de navires porte la moitié du trafic à risque. Le contexte apparaît donc favorable au déploiement du système REPCET (repérage en temps réel des cétacés), développé dans le cadre du Sanctuaire Pélagos. Cet outil collaboratif permet le partage en temps réel des observations de cétacés sur les routes de navigation via leur transmission, par communication satellite, à l'ensemble des navires présents dans la zone, lesquels peuvent ainsi anticiper les situations à risque et prendre les mesures d'évitement adéquates.

La loi sur la biodiversité, en cours de discussion, offre une fenêtre de tir pour promouvoir l'équipement des navires les plus impliqués, le faible coût de fonctionnement ne constituant pas un obstacle. En outre, l'exploitation de ce dispositif concourt à faire progresser l'état des connaissances sur les cétacés et contribue ainsi à des objectifs de conservation. De plus, le WWF considère nécessaire de poursuivre la réflexion sur l'établissement d'une vitesse maximale en mer, des travaux ayant identifiés un seuil, entre 10 et 13 nœuds, à partir duquel le risque et les conséquences de collisions diminuent sensiblement.

Soutenez le WWF dans ses efforts pour préserver les populations de grands cétacés, ces super-prédateurs, classés parmi les plus imposants que la Terre ait portés, et qui jouent un rôle majeur en matière de maintien des équilibres écologiques en Méditerranée.



ANNABELLE LEDOUX

Les relations médias : soutenir l'action en portant les messages



À travers les relations avec les médias, notre mission est d'informer les publics sur les actions menées par le WWF, de les alerter sur les constats que nous faisons et de les sensibiliser pour accélérer le mouvement pour une meilleure protection de la planète.

Les médias jouent un rôle majeur. Grâce à leurs relais et leur travail de fond sur des sujets communs, nous pouvons informer le plus grand nombre sur les possibilités d'agir pour la planète. Et nous pouvons mobiliser plus largement les énergies.

Nous recevons beaucoup de nos donateurs qui nous suivent aussi à travers les médias et les réseaux sociaux, ce qui nous porte beaucoup !

Sensibilisée petite à l'importance des relations humaines et de la relation que nous entretenons avec la nature, je suis heureuse de pouvoir défendre, à travers mon métier, les causes chères au WWF, une des seules organisations à appréhender la préservation de l'environnement avec une vision à la fois globale, précise et concrète.

Annabelle



TOUS MOBILISÉS POUR LA PLA NÈTE

DITES NON AU COMMERCE ILLÉGAL D'ESPÈCES SAUVAGES MENACÉES

Les douaniers s'intéressent de près au commerce des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction qui est réglementé par une Convention internationale (la CITES).

Le passage aux frontières d'environ 35 000 autres, mais aussi de tous les produits et parties qui en sont dérivés, est réglementé. Notamment, sauf très rares exception, 900 de ces plantes et animaux ne peuvent faire l'objet d'un commerce international. Chaque année, des voyageurs, de plus ou moins bonne foi, écopent d'amendes et font face à des poursuites pour avoir tenté d'importer illégalement des statuettes en ivoire ou en bois précieux, des ceintures en peau de serpent, des écharpes en laine d'antilope du Tibet, des bijoux en corail ou encore des perroquets, des serpents...

La prudence est donc de mise. En effet, le fait que des animaux et des plantes soient vendus librement ne signifie pas que leur exportation soit autorisée sans une autorisation. Chaque pays est libre d'imposer des restrictions spécifiques en la matière. Ainsi, les Îles Galapagos

interdisent aux touristes de ramener dans leurs bagages la moindre coquille d'animal marin ni même le sable provenant des plages où les tortues se reproduisent.

On trouve aussi sur certains marchés, en apparence officiels, des objets, y compris des babioles pour touristes, dont le commerce est en réalité prohibé. Les vendeurs n'ont pas toujours conscience de la menace que leur activité fait peser sur la biodiversité, ni les autorités locales les moyens ou la volonté de faire respecter les textes.

Il revient donc aux acheteurs responsables de veiller à ne pas se faire les complices de tels trafics. Avant d'acheter, renseignons-nous et, dans le doute, abstenons-nous.

Pour en savoir plus :

<https://cites.application.developpement-durable.gouv.fr/accueilInternaute.do>

www.developpement-durable.gouv.fr/la-convention-sur-le-commerce.html

http://stageassets.wwf.ch/downloads/traffic_souvenirs_guide_frupdated2009.pdf



Ce poster est pour vous !

ET SI LA SOLUTION C'ÉTAIT VOUS

L'ASSURANCE-VIE

Ce contrat vous permet de constituer progressivement un capital qui sera transmis aux bénéficiaires que vous avez choisis après votre décès.

Quel que soit le montant du capital (il n'y a pas de montant minimum), souscrire un contrat d'assurance-vie en faveur du WWF est un moyen simple et efficace d'aider à financer nos programmes sur le long terme pour préserver notre planète et les espèces menacées.

L'assurance-vie, comment ça marche ?

Vous souscrivez un contrat d'assurance auprès d'une banque, d'une compagnie d'assurance ou de tout autre organisme financier, au bénéfice d'une ou plusieurs personnes physiques ou morales (associations ou fondations). Vous pouvez par exemple désigner le WWF en qualité de bénéficiaire de la totalité ou d'une partie du contrat ou en tant que bénéficiaire en second rang après votre conjoint. En cas de décès de celui-ci, le capital revient donc à notre fondation. **Les sommes recueillies par le WWF sont exonérées de droits de succession.**

Comment être sûr que vos choix seront respectés ?

Votre assureur est dans l'obligation de rechercher et de prévenir le ou les bénéficiaire(s) de votre assurance-vie. Il est donc important de bien remplir la clause bénéficiaire en précisant les noms et adresses exacts du ou des bénéficiaires

Un mode de transmission efficace pour la protection de notre planète

ainsi que leurs quotes-parts respectives. Nous vous recommandons, si vous souhaitez souscrire une assurance-vie au profit du WWF, de nous en informer et également de mentionner dans votre testament l'existence du contrat d'assurance-vie.

Merci à Mme C.L., fidèle donatrice du WWF depuis 20 ans, qui avait désigné le WWF comme bénéficiaire du capital décès de son assurance-vie. Nous avons été informés par son époux de son décès. Nous souhaitons la remercier à titre posthume pour sa générosité et son engagement.



Pour toutes demandes d'informations sur l'assurance-vie, n'hésitez pas à contacter Delphine Lefranc, qui pourra vous accompagner dans votre réflexion et votre démarche.

Par téléphone au 01 55 25 84 20

Par email à : dlefranc@wwf.fr

Par courrier : Service Legs

1, carrefour de Longchamp - 75016 Paris

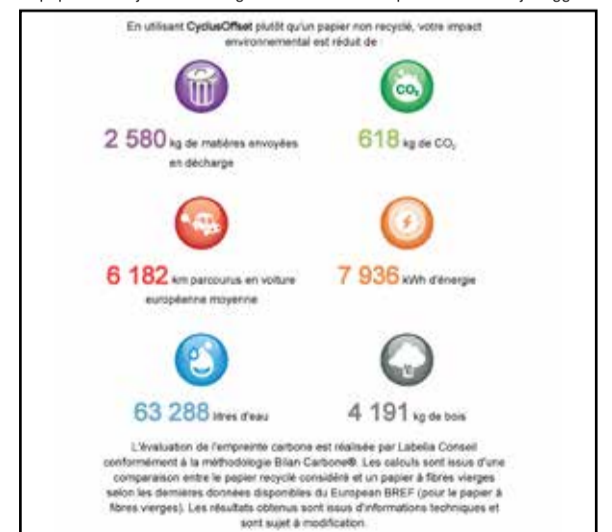


VOUS AVEZ LA PAROLE

Bonjour le WWF, je m'appelle Marina, j'ai 11 ans et demi et j'adore les animaux. C'est pour ça que je veux participer pour sauvegarder les espèces en voie de disparition. Ensemble, nous réussirons à sauvegarder ces animaux car je ne peux pas vivre sans. C'est urgent!!! Bonne chance à tous et merci pour tout ce que vous faites pour la nature et ces amours d'animaux!!!! Pour moi tous les animaux sont des trésors !!!

Marina

Le papier de ce journal a été gracieusement offert par la société Arjowiggins.



Notre raison d'être.

Avec le WWF, vous avez la certitude que votre don sera utilisé efficacement à la mise en œuvre de solutions concrètes et durables pour la sauvegarde de la biodiversité et la protection des espèces menacées.